

# A V.2-Affichage des Avis d'Enquête Publique

## à la porte de la mairie de Villegongis

Espèce	Lieux où l'espèce est classée comme susceptible d'occasionner des dégâts
Oiseaux Pigeon ramier ( <i>Columba palumbus</i> )	Ensemble du département
Mammifères Sanglier ( <i>Sus scrofa</i> )	Ensemble du département

**Voies et délais de recours**  
Dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions de l'article R. 421-2 du code de justice administrative :  
- un recours gracieux, adressé à monsieur le préfet de l'Indre (place de la Victoire et des Alliés - BP 583 - 36019 Châteauroux Cedex) ;  
- un recours hiérarchique, adressé au ministre chargé de l'environnement.  
Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois. Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.  
- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif de Limoges (1 cours Verghnaud - 87000 Limoges). Ce recours peut être formulé via le site recours citoyens à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).  
Les recours doivent être adressés par lettre recommandée avec accusé de réception. Ils n'ont pas d'effet suspensif.

Catherine DUFFOING

Conductivité à  
PARAMETRES AZC  
Ammonium (en NO)  
FER ET MANGANES  
Fer total  
Eau d'alimentation  
paramètres mesurés

ARS Centre-Val de Loire  
Tél : 02 38 77 34 00 - Fax

PRÉFET DE L'INDRE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PRÉFET DE L'INDRE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

#### PROJET D'IMPLANTATION PORTE PAR LA SOCIÉTÉ NEOEN SAS D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL D'UNE SURFACE DE 42 HA AU LIEU-DIT « Le Bois de VILLEGONGIS », COMMUNE DE VILLEGONGIS

Par arrêté n° 36-2023-05-22-00003 du 22 mai 2023 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du lundi 12 juin 2023 à 09h00 au mercredi 12 juillet 2023 à 12h00.

Au terme de la procédure, une autorisation de permis de construire, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le commissaire-enquêteur est Monsieur Martin LEDDET, en cas d'empêchement, un commissaire-enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact, est consultable :

- sur le site internet des services de l'État de la préfecture de l'Indre à l'adresse suivante : [www.indre.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques-autre-que-ICPE](http://www.indre.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques-autre-que-ICPE)
- sur support papier, en mairie de VILLEGONGIS. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ;
- sur un poste informatique, à la Direction Départementale des Territoires – Cité administrative Bâtiment B – 36000 CHATEAUROUX - du lundi au vendredi de 09h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h00 - sur rendez-vous par téléphone au 02 54 53 20 65 ou 02 54 53 20 64.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de VILLEGONGIS 4 Place de la Mairie 36110 VILLEGONGIS, à l'attention du commissaire-enquêteur.
- par courriel à l'adresse suivante : [ddt-ep-villegongis@indre.gouv.fr](mailto:ddt-ep-villegongis@indre.gouv.fr)

Les observations ainsi formulées sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition en mairie.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie aux jours et heures suivants :

- le lundi 12 juin de 09h00 à 12h00
- le mercredi 21 juin 2023 de 09h00 à 12h00
- le vendredi 30 juin 2023 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 12 juillet 2023 de 09h00 à 12h00

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de VILLEGONGIS, à la Direction Départementale des Territoires et sur internet à l'adresse suivante : [www.indre.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques-autre-que-ICPE](http://www.indre.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques-autre-que-ICPE), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :  
Monsieur Martin LEDDET – commissaire-enquêteur, en mairie de VILLEGONGIS : 4 Place de la Mairie 36110 VILLEGONGIS

Monsieur Xavier BARBARO représentant la société NEOEN SA – 22 rue Bayard – 75008 PARIS  
Courriel : [florent.ollagnier@neoen.fr](mailto:florent.ollagnier@neoen.fr)

Direction  
natale des Territoires

022-07-29-00004  
en aegytiacus)

t du milieu naturel de  
lequel l'introduction

vants, R. 411-46 et 47 ;  
ersité, de la nature et

on de l'accord sur la  
ion AEWA) annexe III  
dre des mesures de

devoirs des préfets, à  
artements ;

l'introduction et de la  
oire métropolitain ;

à la nomination des  
es circonscriptions du

dre (FDC36) du 23 juin

rsité (OFB) du 6 juillet

icipation du public en  
à note de présentation  
territoires de l'Indre à

3.20.36 - ddt@indre.gouv.fr

es,  
nnaire.

DÉLIBÉRATION N°  
Approbation du coi

DÉLIBÉRATION N°2  
Vote du compte adr

DÉLIBÉRATION N°2  
Vote du budget rest.

DÉLIBÉRATION N°21  
Approbation du com

DÉLIBÉRATION N°21  
Vote compte adminis

Ce site utilise  
OK, tout accepter



**A V.3-Panneaux réglementaires sur site au cours de l'Enquête Publique**

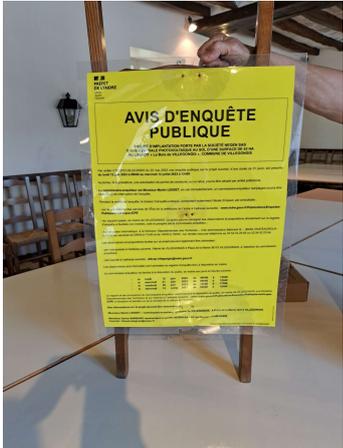
**Incident d'affichage du 12 juin 2023 près du site**



Panneau en bordure D7 contrôlée par huissier le 12/06 matin vers 9h



Panneau en bordure D7b contrôlée par huissier le 12/06 matin vers 9h

		
<p>Absence de panneau sur la D7 et affiche arrachée trouvée au sol par Mr le Maire vers 11h30</p>	<p>Panneau en bordure de la D7b controlé par CE à 12h25</p>	

### Réponse du porteur de projet NEOEN averti à 12h35

Mail de NEOEN du 12/06/2023 16h20

Bonjour,

Je reviens vers vous suite à l'enquête publique du projet agricole de Villegongis. L'huissier est passé ce matin et il a constaté que les panneaux d'affichages étaient bien présents pour l'ouverture de l'enquête publique. Cependant, il semble qu'en fin de matinée un panneau ait été arraché. Le panneau sera donc réaffiché ce jeudi et deux panneaux supplémentaires seront déposés en mairie afin de pouvoir en réafficher directement s'il y a d'autres incidents de ce type.

En vous remerciant,

Florent Ollagnier

Mail du commissaire enquêteur du 12/06/2023 18h13

Monsieur

en complément de mon mail de 17:34, comme promis, je vous adresse les photos que j'ai prises en fin de matinée de ce 12 juin 2023; la référence de chaque photo indique la date et l'heure de prise.

Je vous saurai gré de me faire passer celles de votre huissier, prises ce matin, pour compléter mon rapport

il y a là une volonté manifeste de nuire au processus d'enquête publique et de démocratie participative; sans pouvoir à ce jour identifier le ou les auteurs.

Face à ces faits, l'attention et la collaboration des acteurs (porteur de projet, huissier, CE, Maire...) est clé pour empêcher ceux qui voudraient fragiliser l'enquête du parc Photovoltaïque de Villegongis. salutations

## Nouveau contrôle le 21 juin 2023 et 30 juin aux abords du site:situation normalisée

Panneau en bordure D7 contrôlée le 21/06  
matin vers 8h45

Panneau en bordure D7b contrôlé le 21/06  
matin vers 8h55



## Nouveaux contrôles les 10 et 12 juillet 2023 sur la D7b



Bonjour Monsieur Leddet,  
Pour votre information, le panneau situé route de Fouillereau à Villegongis indiquant l'enquête publique à été déplacé d'environ 2 mètres pour être accroché à un poteau téléphonique. Je pense que ce panneau devait gêner pour la moisson.

.....

**Le Maire,**  
**Jean-Marc SEVAULT**  
Mairie de VILLEGONGIS



Rencontré par le commissaire enquêteur le 12 juillet, l'exploitant (venant de Buzançais) de la parcelle explique que le déplacement du panneau d'affichage a été fait pour permettre les mouvements de ses engins agricoles

La nouvelle implantation ne porte pas préjudice à sa visibilité aux abords du site de projet



## A V.6 Mise en ligne du dossier EP sur le site de la Préfecture (extraits Avis PC)

<https://www.indre.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques-autre-que-ICPE/Centrale-photovoltaïque-au-sol-au-lieu-dit-le-bois-de-Villegongis-sur-la-commune-de-Villegongis/Avis-d-enquete-publique>

The screenshot shows the website of the Prefecture of Indre. The main navigation bar includes 'Actualités', 'Actions de l'État', 'Services de l'État', 'Publications', and 'Démarches'. The breadcrumb trail is: Accueil > Publications > Enquêtes Publiques (autre que ICPE) > Centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit "le bois de Villegongis" sur la commune de Villegongis.

**Avis d'Ouverture d'Enquêtes Publiques**

- Centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit "le bois de Villegongis" sur la commune de Villegongis
- Centrale photovoltaïque au sol du Blanc (aérodrome)
- Centrale photovoltaïque au sol de Baudres "Les brandes de Baudres"
- Centrale photovoltaïque au sol de Lignac "Le bon marché"
- Centrale photovoltaïque au sol Parnac "Les 5 routes"
- Enquête sur projet d'implantation d'un parc solaire flottant au lieu-dit "Le Terrier" commune de Parnac et au lieu-dit : "Les Grands prés de la Ca..."
- Enquête publique portant sur l'extension de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine sur les communes de Saint-Michel-en-Brenne et Lingé
- Enquête publique portant sur le projet de suppression d'un passage à niveau (PN n°176)
- Enquêtes publiques loi sur l'eau ou d'intérêt général

### Centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit "le bois de Villegongis" sur la commune de Villegongis

A lire dans cette rubrique

- Avis d'enquête publique** (Publié le 31/05/2023)
- Accusé de réception MRAe** (Publié le 01/06/2023)
- Arrêté DRAC** (Publié le 01/06/2023)
- Arrêté d'ouverture d'enquête**



Publié le 01/06/2023



### Avis du SDIS

Publié le 01/06/2023



### Avis tacite MRAe

Publié le 01/06/2023



### Avis UT Vatan

Publié le 01/06/2023



### Cerfa 13409-07 Villegongis signé

Publié le 01/06/2023



### Contrat partenariat CFA CFPPA Naturapolis

Publié le 01/06/2023



### Dossier PC Villegongis